



Déclaration de la FSU

CTSD du 28 janvier 2019

Monsieur le Directeur Académique,
Mesdames et Messieurs les membres du CTSD,

Le 21 janvier dernier, et on a du mal à croire à une pure coïncidence lorsqu'on se réfère à l'histoire de notre Nation, le Président de la République recevait sous les ors du château de Versailles 150 patrons de multinationales, certaines d'ailleurs trop bien connues pour s'adonner honteusement à **l'évasion fiscale**, alors que, dans le même temps, la répression sévit contre des millions de Français luttant pour davantage de **justice sociale**, sans oublier évidemment les sempiternelles injonctions faites aux services publics priés de se serrer la ceinture ! Inutile de préciser à quel point le symbole offert par cette scène doit être considéré comme lamentable. Hélas, il semble traduire si parfaitement le mépris constamment affiché par ce pouvoir, que ce soit pour les efforts constamment fournis par nous, serviteurs du service public, comme par nos millions de concitoyens cherchant si bravement le chemin de la dignité.

L'Education nationale n'échappe pas à cette mortifère loi d'airain de l'**austérité** à laquelle l'aveuglement néo-libéral semble avoir condamné notre société, quand bien même le Ministre, au mois de septembre dernier, prétendait encore « préserver » le budget 2019 avec la création de 1 900 postes pour le 1er degré tout en oubliant soigneusement de mentionner les 2 600 suppressions dans le secondaire. Le Ministre de l'Education nationale qui ne passe pas une semaine sans soliloquer sur le thème de « l'école de la confiance » donne l'illusion de prendre à bras le corps les problèmes de notre système éducatif. Mais, les faits sont têtus, et voici de quoi Jean-Michel Blanquer entend se féliciter en réalité :

- déconstruire le Baccalauréat,
- instiller de la sélection à l'Université,
- mettre en doute la professionnalité des enseignants en voulant imposer manuels et méthodes de lecture.

Au final, comme l'an passé, la **dotation 1^{er} degré** pour la rentrée 2019 est nulle en Auvergne, c'est dire si notre académie est bien considérée avec ces quelques miettes. Dans tous les départements, les créations nécessaires pour couvrir les besoins se feront donc au prix de fermetures. Malgré une dotation positive acquise aux dépens des départements limitrophes, le Puy-de-Dôme n'échappe pas à ce triste constat.

Alors que l'allègement des effectifs par classe devrait être la boussole partout, et pas seulement dans certains niveaux ou zones, **la fracture territoriale** de l'accès au service public d'éducation s'aggrave et les inégalités se creusent. Toutes les écoles de notre département ne sont pas également considérées (écoles en REP-REP+, écoles en zones urbanisées, écoles rurales, écoles dans l'hyper ruralité). Ces dernières font le plus souvent les frais des choix ministériels alors que les classes à multi-niveaux devraient bénéficier d'une vigilance particulière, en tant que dernier service public sur le territoire. D'ailleurs, semblant un temps sensible à cette revendication populaire, le premier ministre déclarait ceci dans son allocution en date du 4 décembre 2018 : « Il nous faudra débattre du juste niveau du service

public dans les territoires, et notamment les territoires ruraux. Car, ce que nous avons entendu, c'est aussi une demande de plus de service public ». Espérons que ce message résonne encore à l'oreille des hautes autorités académiques.

Même si la baisse des effectifs dans notre département reste indéniable, cette baisse démographique aurait dû servir de point d'appui pour permettre une amélioration des conditions d'enseignement avec une véritable évaluation des besoins, bien au-delà de l'éducation prioritaire.

La répartition des moyens dans notre département va donc se réaliser dans un contexte difficile car la moyenne à 21 élèves par classe cache des réalités bien plus nuancées. Les chiffres parlent d'eux-mêmes. En effet, nous avons pu recenser :

- **45 écoles maternelles** dont les effectifs dépassent le seuil de 25 élèves par classe (ou 20 élèves par classe en milieu rural et en zone d'éducation prioritaire), soit près de 38% des 119 écoles maternelles du département,

- **54 écoles élémentaires** qui dépassent les seuils susmentionnés, soit près de 22% des 249 écoles élémentaires du département.

A cette aune-là, on ne saurait se féliciter de la hausse toute relative des taux d'encadrement. Car, il ne fait aucun doute que la taille des classes est un des leviers fondamentaux de la réussite scolaire. Les études sont formelles sur ce point et le gouvernement en est conscient puisqu'il a décidé de dédoubler les classes de CP et CE1 en REP+. **C'est pourquoi la FSU continue à réclamer un effort sur l'ensemble des classes du pays : pas plus de 25 élèves par classe et pas plus de 20 en éducation prioritaire ou en milieu rural.**

En refusant catégoriquement de se résoudre à la perpétuelle gestion de la pénurie, la FSU défend d'autres choix pour l'École, à commencer par une analyse des besoins du terrain, des dotations justes et équitables entre les académies et des réformes dont le financement est prévu, ce qui n'est pas le cas avec le dédoublement des classes de l'éducation prioritaire.

Pourtant des postes sont essentiels à l'amélioration des conditions d'apprentissage des élèves et des conditions de travail des enseignants. Des RASED complets doivent être déployés sur tout le territoire et la mission des enseignants spécialisés réaffirmée. La continuité du service doit être assurée partout avec des viviers de brigades de remplacement suffisants pour que la charge ne soit reportée ni sur l'enseignant malade rendu coupable de s'arrêter, ni sur les autres enseignants de l'école sommés de se répartir les élèves. La préparation de la rentrée se fait également sans plus d'informations sur les conditions de l'obligation scolaire à 3 ans, ni sur ses possibles incidences sur la scolarisation des moins de 3 ans.

Nous ne saurions terminer notre propos sans **saluer la qualité du dialogue** maintenue dans cette enceinte comme dans tout notre département par le Directeur académique. Le groupe de travail qui s'est tenu en préalable à notre réunion de ce jour a permis une étude détaillée et exhaustive de la situation des écoles, ce dont nous nous félicitons. Nous espérons bien sûr que les points d'achoppement qui ont alors été mis au jour pourront trouver une résolution positive au terme de nos travaux. Au reste, nous avons parfaitement entendu la promesse faite par le Directeur académique consistant à préparer « une carte scolaire ni brutale ni violente, au plus près des situations locales ». Toujours vigilants au respect de l'équité pour tous nos collègues, nous ne doutons pas que la DSDEN saura se donner les moyens de décliner concrètement cet engagement. Nous avons déjà eu l'occasion de le souligner à maintes reprises, mais il est de la plus haute importance que les enseignants, comme nos concitoyens de manière générale, puissent faire crédit à la parole des autorités publiques, faute de quoi c'est tout l'édifice républicain qui pourrait bien se trouver menacé.

Nous concluons donc en réaffirmant ceci : **la réussite de nos élèves nécessite un projet ambitieux pour l'Ecole**. Le bien-être des personnels, leur santé, sont bien souvent affectés par la sensation du « travail empêché ». Il n'y a rien de plus douloureux pour un enseignant que de ne pouvoir faire face aux difficultés de ses élèves. C'est pour cette raison que la FSU continue d'avoir des exigences élevées concernant le nombre de postes et l'abaissement des effectifs par classe, et ceci, de la maternelle à l'université.

Pour la FSU, les représentants au CTSD,
Florence BUSSIERE, Justine FERREOL et Jonathan BOUDET

Fédération syndicale Unitaire du Puy-de-Dôme

Maison du Peuple, 29 rue Gabriel Péri, 63000 CLERMONT-FERRAND
Tél 04.73.31.24.83 ✉ fsu63@fsu.fr



ENGAGÉ-ES
AU QUOTIDIEN

F.S.U.